

Décision

Générale

colonial

Décision n° 23-353-2-1926 congé

n° 23-353-2-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 avril 1926

Numéro JO
n° 353 du 30/04/1926

Date du numéro
30 avril 1926

TEXTE INTÉGRAL

6 avril 1926, M. Bulte (Charles), administrateur de 2e classe des colonies, est autorisé à se rendre en France en congé de convalescence de six mois. Ce fonctionnaire, qui voyage accompagné de sa famille, prendra passage à bord du paquebot de la Compagnie des Messageries Maritimes attendu à Djibouti vers le 16 avril 1926.